Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1058711//2401292 /
Date : 09/12/2024
Contact : NALLET Michael

UI AURA SOGETREL
654 CRS DU 3E MILLENAIRE

69792 ST PRIEST

Bénéficiaire (si différent du demandeur)

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur	
Mairie d Aurillac PCE HOTEL DE VILLE BP 15000 AURILLAC	Permission accordée : Conformément à la PI du 5/12/2024 Date et signature : (Nom et qualité) Le Coordonnateur Territorial – AURILLAC Vincent GALIBERN Le 9/12/2024 (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° …….. du ……)

Niveau d'urgence

Raccordement client : **Non**

Localisation des Travaux

15000 AURILLAC - LASCANAUX.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m²		
Poteau	unité	5				
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Travaux sur réseau

Commentaires : PA-15014-006X

Echéancier :
Date prévue pour le début des travaux :
Durée prévisible des travaux : 0.0 Jour(s)

Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033

Gestionnaire de voirie :76876 Mairie d Aurillac

Orange Restricted

Date de publication : 10/12/2024

PROPOSITION D'IMPLANTATION

CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM / SGT D'AURILLAC

Intitulé de l'opération: Supports aériens

RD n° 18 et 218

Demande de: SOGETREL pour ORANGE

Objet de la demande: Travaux pour la fibre

Commune(s): AURILLAC **Lieu-dit : Lascanaux**

Le 9 décembre 2024, nous soussignés

Monsieur Franck Membrado représentant du SGT d'AURILLAC
Monsieur Michael NALLET représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant du SGT d'AURILLAC

Le représentant du Maître d'Ouvrage

Vu par le Coordonnateur Territorial d'Aurillac

Le Coordonnateur Territorial – AURILLAC

Vincent GALIBERN

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repères Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique* TT, TE, FD, F, SA	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC						N° du schéma type applicable (Schémas annexés à la PI) observations diverses
					Sous Chaussée	Sous accotement			Sous fossé	Sous trottoir	
						En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L			
18	Cat. 2	Au PR0+071	D	SA				A 3m du bord de la chaussée			Supports aériens
218	Cat 3	Au PR0+026	D	SA				A 1.6m du bord de la chaussée			Supports aériens
		Au PR0+061	D	SA				A 2m du bord de la chaussée			Supports aériens
		Au PR0+107	D	SA				A 2m du bord de la chaussée			Supports aériens
		Au PR0+142	D	SA				A 2m du bord de la chaussée			Supports aériens
Longueur de tronçon en aériens 162m											

* Techniques :
TT = tranchées traditionnelles
TE = tranchées étroites
FD = Forage dirigé
F = Fonçage
SA= Supports aériens

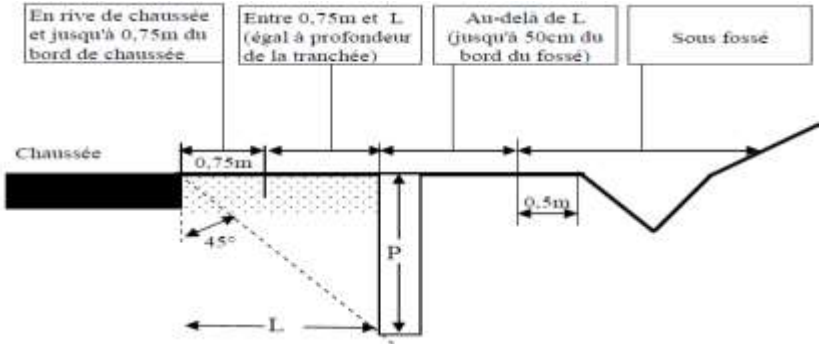

Date de publication : 10/12/2024